



Le père de mes enfants est étranger

Par **severinette**, le **04/05/2009** à **12:49**

Bonjour,

je suis Française, 22ans . Je vie en Serbie, (je n'ai pas la double nationalité, seulement déclarée au poste de police de ma localité) .

j'ai fais connaissance d'un Serbe, voilà maintenant 4 ans, lui il travail là bas nous avons un appartement et nous nous aimons énormément.

Je suis rentrée en France, pour accoucher de notre deuxieme enfant, (je prefere accoucher en France, à cause de la vétusté des hopitaux en Serbie)

Le père ne peut pas reconnaître les enfants parce qu'il n'a pas de visa pour la France.

il ne parvient pas à obtenir de visa, parce qu'il faut des garanties d'emploi en France, pour l'hebergement il n'y a pas de problème.

En Serbie c'est impossible puisque nos enfants sont nés en France, nous vivons à Belgrade, pour mes enfants je souhaiterai que leur père puisse les reconnaitres.

Nous souhaitons aussi nous marié, et regulariser cette situation qui dans peut de temps nous posera grand problème pour la scolarisation de notre premier enfant.

peu importe le pays ou nous vivons , le principale est que nous soyons toujours ensemble, mon compagnon est prêt à venir en France si il le faut (il a appris le Français).

Dites moi ce que je peux faire pour regulariser cette situation ?

je vous remercie beaucoup de votre attention et de vos conseils.

Tres cordialement.